

Marseille, le 1^{er} Octobre, 1837.

M



Nous avons l'honneur de vous informer, M
que nous venons de contracter une société, en commandite, pour cinq
années, à partir de ce jour, sous la raison de Dupont aîné, Buffe
fils & Cie pour l'exploitation de la Fabrique à savon de Monsieur
Sépière père.

Messieurs P^{re} & H^{te} Gros, frères nous
versent en commandite la somme de Deux Cents soixante Cinq mille
francs, conformément à notre acte de société déposé au greffe du Tribu-
nal de commerce de cette ville.

Les principes de prudence, & de loyauté, qui ont toujours été
mis en pratique par l'honorable Maison qui nous commande
seront aussi ceux qui nous dirigeront dans la carrière que nous
allons parcourir.

Nous vous prions de prendre note de nos signatures res-
pectives, afin de n'ajouter foi qu'à elles seules.

Nous avons l'honneur de vous saluer.

Les Gérants de la raison Dupont aîné, Buffe fils & Cie
Dupont aîné
Buffe fils